AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

214C1665
BE0974269012-FS0550

11 août 2014

Déclaration de participation

ALLIANCE DEVELOPPEMENT CAPITAL SIIC

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 8 août 2014, la société anonyme de droit suisse Ci Com SA (22 rue du Nant, 1207 Genève, Suisse) a informé l'Autorité des marchés financiers qu'au résultat d'une acquisition d'actions ALLIANCE DEVELOPPEMENT CAPITAL SIIC[1], elle détient individuellement, au 4 août 2014, 13 750 000 actions ALLIANCE DEVELOPPEMENT CAPITAL SIIC représentant autant de droits de vote, soit 10,12% du capital et des droits de vote de cette société[2].

À cette occasion, M. Alain Dumenil a précisé détenir indirectement, par l'intermédiaire des sociétés Ardor capital SA, Rodra Investissements SCS et Ci Com SA qu'il contrôle, au 4 août 2014, 77 394 361 actions ALLIANCE DEVELOPPEMENT CAPITAL SIIC représentant autant de droits de vote, soit 56,94% du capital et des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	**% capital et droits de vote**
Rodra Investissements SCS	52 144 361	38,37
Ci Com SA	13 750 000	10,12
Ardor Capital SA	11 500 000	8,46
Total Alain Dumenil	**77 394 361**	**56,94**

M. Alain Dumenil a précisé détenir, directement et indirectement, par l'intermédiaire des sociétés Ardor capital SA et Rodra Investissements SCS qu'il contrôle, 29 097 209 bons de souscriptions d'actions[3] (BSA) arrivant à échéance le 14 décembre 2014 et permettant de souscrire au prix unitaire de 0,24 € par action à autant d'actions ALLIANCE DEVELOPPEMENT CAPITAL SIIC[4].

[1] Société dont le siège social été transféré à Saint-Josse-Ten-Noode, 1210 Bruxelles, Belgique, par une décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société ALLIANCE DEVELOPPEMENT CAPITAL SIIC qui s'est tenue 9 janvier 2013 (cf. avis de décision de transfert du siège publié au Balo du 11 janvier 2013).
[2] Sur la base d'un capital composé de 135 916 372 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[3] Dont 25 000 000 BSA détenus par Ardor Capital SA, 4 092 308 BSA détenus par Rodra Investissements SCS et 4 901 BSA détenus par M. Alain Dumenil.
[4] Cf. prospectus payant reçu le visa de l'AMF n° 09-365 en date du 9 décembre 2009.